

Objectifs du séminaire :

- Comprendre le cadre conceptuel du SCF
- Acquérir les nouvelles dispositions du SCF, concernant les immobilisations (règles spécifiques)
- S'imprégner des techniques de traitements des immobilisations en général (acquisitions-amortissements-cessions ect...)
- Maîtriser les opérations de comptabilisation de régularisation de fin d'exercice des immobilisations
- Appliquer la réglementation de la prise d'inventaire qui est un moyen de contrôle.

Plan d'action :

Règles spécifiques : Dispositions du SCF et Rappel des normes IAS/IFRS traitant de ces points

Schéma d'immobilisations

- Introduction
- Définitions des immobilisations
- Distinction entre immobilisation et charge
- Types d'immobilisations
- Classification des immobilisations

A – Immobilisations incorporelles : IAS 38

- Présentation de l'IAS 38
- Comptabilisation et évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle.
- **Les comptes des immobilisations incorporelles :**
 - 203 -Les frais de recherches et le Développement
 - 204 -Les logiciels et assimilés
 - 205 -Les Concessions et droits similaires, brevets, licences.
 - 207 -Ecart d'acquisition
 - 208 –Autres immobilisations incorporelles

B - Immobilisations corporelles : IAS 16

- Présentation IAS 16.
- Comptabilisation et évaluation initiale d'une immobilisation corporelle.
- Evaluation postérieure à la comptabilisation initiale,
- Réévaluation et autre traitement autorisé art.121-20.SCF
- Dépenses engagées sur une immobilisation corporelle existante.
- Amortissements, provisions, cessions et sorties d'immobilisations
- Mise hors service.
- Approche par composants
- Inventaire physique
- **Les comptes des immobilisations corporelles :**
 - 211–Terrains

- 212– Agencements et aménagements de terrains
- 213- Constructions
- 215- Installations techniques, matériel et outillage industriels
- 218– Autres immobilisations corporelles

Cas particuliers :

a)- Les Immeubles de placement art. 121 §16 à 18 du SCF et IAS 40.

- Définitions et Comptabilisation
- Affectation (usage mixte, exploitation et location)
- Evaluations (Cout historique et juste valeur)
- Amortissements, sorties et changement d'affectation

b)- Les Immobilisations acquises en crédit bail :

- Définitions
- Comptabilisation
- Evaluations (juste valeur et valeur actualisée des paiements)
- Amortissements, sorties et changement d'affectation

Plan des comptes concernés par les contrats de locations crédit bail :

- 215 Matériel et outillage industriel
- 168 emprunts et dettes assimilées
- 21 Immobilisations..
- 167 Dettes sur contrats de location-financement

c)- 22 Immobilisations en concessions

- Définitions et concept selon le SCF art.131-5 et 6
- Définitions et concept selon les normes IAS/IFRS
- Comptabilisation (acquisition, amortissement, sortie ..)
- Droits du concédant

Plan des comptes SCF :

- 221 –Terrains en concession
- 222 – Agencement et aménagement de terrains en concession
- 223 - Constructions en concession
- 225 - Installations techniques en concession
- 228 – Autres immobilisations corporelles en concession
- 229 – Droits du concédant

d)- 23 Immobilisations en cours :

Plan des comptes SCF :

- 232- Immobilisations corporelles en cours
- 237- Immobilisations Incorporelles en cours

238- Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations.



Durée de la formation : (05) jours

FICHE TECHNIQUE